



Lycée français de Nairobi Denis Diderot

Argwings Kodhek Road, PO Box 47525 – 00100, Nairobi, Kenya
Tél: +254 20 243 77 15/5, Télécopie : +254 20 243 76 49
Courriel : infoprimaire@diderot.ac.ke



CONSEIL D'ÉCOLE 18/06/18

Ordre du jour

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour, validation du compte-rendu du dernier conseil d'école
2. Présentation de la structure pédagogique pour la rentrée 2018
3. Organisation du temps scolaire et modification des heures d'enseignement
4. Questions diverses

Autres questions soumises au préalable par les membres du Conseil :

- Hygiène Maternelle
- Congés de Noël et d'été
- Cantine et ASEM

Documents Joint :

La séance débute à 16h35 en présence :

- **des représentants de parents d'élèves** :

Madame Adjagba, Madame Akhanchouf, Madame Naniwa, Madame Plaza, Madame Moreau

- **de l'équipe pédagogique** :

Madame Bourguignon, Madame Corvellec, Madame Latour, Monsieur Viers, Madame Garcier, Madame Schmitt, Madame Eyraud, Madame Hery, Madame Decottignies, Monsieur Lagouche, Madame Lurienne, Madame Mukulu, Madame Nangithia

- **des membres de la direction** :

Monsieur Schmitt, Monsieur Kopp

Excusés :

Monsieur Gireme, Madame Naniwa, Monsieur Kamnaga Dyrbak, Madame Groh, Madame Bhanji

Absents : Madame Bastian, Madame Ibrahim Mohamed, Madame Zueco Gutierrez, Madame Kamergi, madame Koffi, Madame Hadjadj

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour, approbation du PV

Le Président de la séance, Monsieur Kopp, annonce l'ordre du jour.
Pour cette séance, Madame Bourguignon sera la secrétaire.

Le compte rendu du conseil d'école du 3 avril est validé à l'unanimité.

2. Présentation de la structure pédagogique pour la rentrée 2018

La rentrée est prévue le 3 septembre 2018.

L'accueil sera échelonné pour les PS qui seront reçus sur deux jours.

Un accueil particulier des PS et de leur famille est prévu le 25 et le 26 juin pour accompagner les familles lors de la première scolarisation.

Les effectifs actuels sont de 411 élèves dont 112 en maternelle et 299 en élémentaire.

Projection à la date d'aujourd'hui :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	37	54	57	76	54	58	54

Pour cette structure pédagogique, quatre cours-double seront présents à la rentrée :

PS	MS	MS/GS	GSA	GSB
CPA	CPB	CP/CE1		
CE1A	CE1B	CE1/CE2		
CE2A	CE2B			
CM1A	CM1B	CM1/CM2		
CM2A	CM2B			

Créer des cours double permet de diminuer les effectifs d'une cohorte

Au niveau des enseignants, l'équipe connaît quelques départs ...

Madame Claudie Corvellec (MS/GS)

Madame Claire Gerbaud (CE1A)

Madame Corinne Braud (CE2A)

Madame Marie-Hélène Decottignies (CE1/CE2)

Monsieur Guillaume Clavé (CPB)

Madame Fabienne Eyraud (CE1B)

Ils seront remplacés par des enseignants venant du réseau AEFÉ (en poste à l'étranger).

... mais également dans l'équipe « non-enseignant » :

AVS : Monsieur Vieille- Marchiset, Madame Figuet

Orthophoniste : Madame Poirey-Cosson

Une équipe renouvelée pour la rentrée !

3. Organisation du temps scolaire et modification des heures d'enseignement

Réflexion autour de l'enseignement du kiswahili après une organisation expérimentale cette année.

L'établissement a débuté cette année l'enseignement du swahili avec 1h d'enseignement à l'intérieur des 25 heures et une 1 heure en dehors.

Mais beaucoup de questions par rapport à son positionnement :

Faible temps de pause pour les élèves

Difficultés pour favoriser les apprentissages à 12h30 et en particulier le vendredi.

L'équipe pédagogique a la volonté de favoriser l'enseignement du kiswahili et de diminuer les groupes de compétences en créant 3 groupes :

- CP CE1
- CE1 CE2
- CM1 CM2

Pour la rentrée 2018, l'équipe souhaite différencier le parcours des élèves suivant les volontés des familles en favorisant l'acculturation à la langue et proposer une 26ème heure optionnelle.

Les familles auront donc le choix de parcours acculturation + enseignement de la langue avec deux heures d'enseignement ou un programme principalement d'acculturation pour une heure d'enseignement.

En parallèle pour favoriser l'accompagnement des élèves en difficultés et favoriser le parcours langues, les APC seront repositionnées de 12h15 à 12h45, les mercredis et vendredis.

Les APC se dérouleront en français, anglais ou en swahili.

Cette proposition a été validée par Monsieur Le Mercier, Inspecteur de la zone.

La volonté du département des langues est de proposer de claires communications sur l'avancement des élèves dans chacun des groupes.

Les goûters à l'école

Les goûters apportés par les élèves ne sont pas en adéquation avec la politique nutritionnelle d'une école et sont source de conflits entre élèves : Sujet évoqué lors du conseil d'élèves.

Amélioration proposée :

Proposition d'un bar à fruits : responsabilisation des élèves et proposition de fruits découpés et diversifiés

Autorisation du goûter à l'arrivée à l'école.

A la rentrée, il ne sera donc plus nécessaire de fournir des goûters aux élèves.

Le conseil d'école valide donc la modification de l'article 4 pour la formulation suivante :

Art.4 : Chacun doit porter une tenue correcte et décente. Le port d'un couvre-chef n'est pas autorisé en classe.

Les repas et goûters ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : 7h45-8h05 et 12h-13h dans les lieux de restauration et plein air prévus à cet effet. Sont donc exclus : salles de classes, bibliothèques, installations sportives, escaliers et couloirs, cour de récréation pour des raisons sanitaires et de sécurité.

Le principe de panier repas apporté par l'enfant ou par un tiers et consommé dans l'établissement est soumis aux conditions strictes d'un plan d'accueil individualisé (PAI).

Art 14. Suppression de la mention "toute personne porteuse de poux doit rester à la maison" qui est contraire aux règles d'éviction scolaire

Art. 21 : Contrôle des connaissances, bulletins de notes et livrets d'évaluation

Les apprentissages des élèves sont évalués régulièrement par des appréciations et/ou des niveaux d'acquisition (1^{er} degré). Ils portent sur des leçons, des exercices, des devoirs faits à l'école.

Dans le primaire, les parents sont destinataires du livret d'évaluation qui leur est transmis à la fin de chacun des trois trimestres de l'année scolaire.

Approbation de tous.

<p>4. Questions diverses</p>	<p>- Question / <u>Hygiène maternelle : problème d'accès au savon pour les petits</u> Responsable des services généraux : travaux prévus en maternelle réaménagement des toilettes pour accessibilité aux élèves Très bien pour rendre autonomes les élèves</p> <p>- Question / <u>Augmenter à 3 semaines les vacances de Noël et réduire les vacances d'été</u> Des instances essaient d'écouter les volontés et arguments des uns et des autres L'équilibre des périodes se fait au mieux des rythmes des enfants.</p> <p>- Question / <u>Cantine : demande à ce que les ASEM soient davantage dans l'accompagnement de l'apprentissage de prendre un repas avec des couverts</u></p>
<p>Fin du Conseil</p>	<p>L'ordre du jour étant arrivé à son terme, la séance s'est terminée à 17h38.</p>